

Les fouilles de Glozel

M. Bayle, directeur de l'identité judiciaire, a confirmé que son rapport concluait au modernisme du "champ des morts"

Paris, 5 octobre.

Nos confrères du matin ont fait connaître prématurément les conclusions de M. Bayle, directeur à la préfecture de police du service de l'identité judiciaire, concernant les objets recueillis à Glozel. On sait que, saisi d'une plainte contre X..., faussaire soupçonné d'avoir fabriqué de toutes pièces le gisement de Glozel, le parquet de Moulins choisit M. Bayle comme expert. Un certain nombre d'objets exposés dans des vitrines de ce qui avait été appelé « le musée de Glozel » et n'était en réalité que la salle de ferme des Fradin, furent saisis. Ces objets provenaient, disaient les glozéliens, du « champ des morts ». M. Bayle devait déterminer par ses méthodes propres si ces objets contenaient en eux-mêmes des preuves de leur antiquité ou de leur modernisme. Patiemment, le directeur de l'identité judiciaire se mit à l'ouvrage et, par des analyses scientifiques, physiques, chimiques, optiques même, il essaya de déterminer l'âge des objets arrivés un matin dans son bureau, dans deux caisses dûment scellées.

M. Bayle, très contrarié par les indiscretions commises et par une publication de son rapport qu'il estime prématurée, puisque certaines expériences sont encore en cours, n'a pu toutefois que confirmer l'exactitude d'ensemble des faits publiés, en même temps qu'il en précisait certains points. Le directeur de l'identité judiciaire s'est bien gardé de prendre parti dans la question de l'authenticité ou de la fausseté du gisement de Glozel : cela n'est pas de sa compétence ; il s'est borné à faire des analyses, ou mieux, des constatations matérielles sur les objets qui lui ont été soumis.

Or, des constatations matérielles faites, il résulte qu'en eux-mêmes ces objets renferment de nombreux indices montrant qu'ils ne peuvent être très anciens. Les expériences ont porté sur des os, sur des pierres gravées, sur des poteries, sur des briques cuites... Or, à l'intérieur d'une de ces briques, des fils de laine ont été trouvés, colorés à l'aniline ; les os sont des os récents, contenant encore des proportions importantes de gélatine. Certains objets présentés à l'examen de savants étrangers avaient peut-être été tirés d'ossements fossilisés, mais parmi les os analysés à Paris, certains provenaient de toute évidence d'animaux récents. Les poteries donnent à bon compte l'impression de l'ancien ; dans une bobine en terre, une racine de graminée, toute gonflée encore de sève, a été trouvée. Les galets gravés l'ont vraisemblablement été avec des instruments en acier, alors qu'on voudrait dater le gisement de Glozel de l'époque de la pierre. Sur ce point, toutefois, les dernières expériences actuellement en cours doivent venir confirmer les conclusions actuelles. Certains objets semblent avoir été transportés directement de l'atelier de fabrication au musée. Ils ne portent aucune des caractéristiques des objets ayant séjourné longtemps dans la terre.

Le rapport de M. Bayle, qui sera très probablement prêt à la fin du mois, sera fort volumineux. Illustré de photographies, il relatara des expériences plus nombreuses que ne le laissent entendre les indiscretions.

Bien qu'ayant minutieusement pesé, analysé, mesuré, M. Bayle n'a pas détruit ; d'autres savants pourront donc, comme lui, arriver par des séries parallèles d'expériences portant sur des objets différents, sans rapport les uns avec les autres, se contrôlant les uns les autres, arriver à la même conclusion : les objets de Glozel portent en eux-mêmes, en des indices irréfutables, leur âge, leur jeunesse.

Depuis longtemps, le siège de M. Bayle était fait ; il s'étonne de la publicité provoquée autour de Glozel. Tout récemment, passant à Vichy, il s'est bien gardé de pousser jusqu'à la station prétendue néolithique, mais il s'est fort étonné et fort amusé de trouver un service spécial d'autocars. Au fond, le directeur de l'identité judiciaire ne s'est jamais intéressé à ces questions pseudo-scientifiques ; la découverte d'un criminel qui a malencontreusement laissé derrière lui l'empreinte de son soulier, le passionne beaucoup plus.

Sa parole toutefois devient plus sèche, plus âpre, lorsqu'il parle de la mauvaise foi de certains. Pour M. Bayle, les résultats de son rapport sont irréfutables pour tout homme non prévenu, d'autant plus que, quoi qu'en disent certains, le procès-verbal de saisie des objets examinés a été signé à la fois par le commissaire et par les Fradin. A la fin de l'entretien, il n'a toutefois pas caché qu'il ne croyait pas que ce rapport mettrait fin aux polémiques. Elles ne font en effet que recommencer. M. Salomon Reinach, glozélien convaincu, a déclaré au sujet du rapport de M. Bayle : « Il n'a aucune importance. Les journaux n'en donnent que des extraits ! Mais ces extraits ne m'ébranlent pas, il n'y a pas deux chimies, celle de M. Depéret, à Lyon, celle de M. Bayle, à Paris. On ne fait pas d'autopsie d'une poterie comme celle du cadavre de la rue Mouffetard. On veut la guerre ! On aura la guerre ! Et ce sera assez drôle de penser que la guerre chimique dont on accable l'avenir commence à propos de très vieilles choses ! Nous autres, glozéliens, nous attendons. L'amiral Togo affirmait que la victoire appartient à celui qui espère un quart d'heure de plus que l'autre. Eh bien ! Glozel, qui a attendu plus de dix mille ans, peut attendre des mois ! »

Le Progrès
06/10/1928

Bibliothèque Maison de l'Orient



135893